



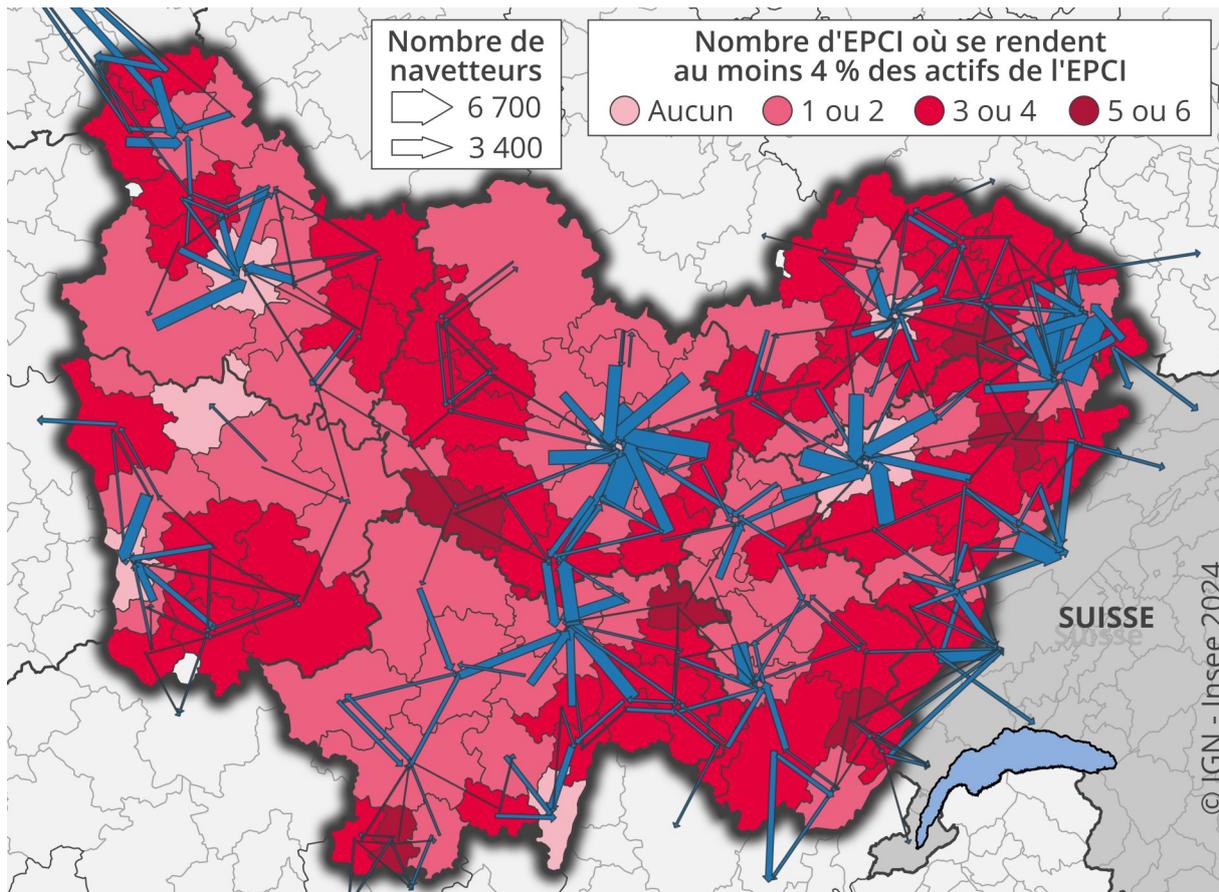
**Communiqué de presse de la direction régionale
de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté**

Domicile-travail : le choix de la proximité

Les actifs de la région travaillent habituellement soit au sein de leur intercommunalité de résidence, soit à proximité. Ces territoires de travail ainsi constitués peuvent être d'un seul tenant ou discontinus. Toutefois, une proportion significative d'actifs se déplace dans des intercommunalités plus distantes. Aux franges de la région, des territoires de travail abritent davantage d'emplois du fait de la proximité avec l'Île-de-France et avec la Suisse.

9 juillet 2024

Flux de navetteurs et nombre d'EPCI au sein des territoires de travail



Lecture : Aucun établissement public de coopération intercommunale (EPCI) n'attire plus de 4 % des actifs de Nevers Agglomération.

Sources : Insee, Recensement de la population 2019 ; OFS, Statistiques structurelles d'entreprises 2019.

Contact :

Christophe Leduc, chargé de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
dr25-communication-externe@insee.fr ou 06 63 30 50 36

Consulter la publication :

[Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n°202](#)
www.insee.fr, rubrique Statistiques et études
X Fil X (ex-Twitter) régional : [@InseeBFC](#)